



Mairie de Serres  
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 005-210501664-20230328-2023\_041-DE

S<sup>2</sup>LOW

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-041

Séance du 28 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	15
Présents	14
Absents	1
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	15
Contre	0
Absentions	0

### **Étaient présents :**

Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, Mme VERA Martine, M. WOSINSKI André Michel

### **Procurations :**

M. LEBRUN Sébastien a donné pouvoir à Mme ROBERT Laetitia

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

### Date de convocation

23/03/2023

### Date d'affichage

23/03/2023

## CRÉATION / SUPPRESSION D'EMPLOI

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'ATSEM Principal 1<sup>ère</sup> classe pour assurer les missions d'assistante éducative à l'école maternelle de la commune.

Après avoir entendu les explications du Maire sur la création de cet emploi,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 d'un emploi permanent à temps complet d'ATSEM Principal 2<sup>ème</sup> classe
- Décide la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'ATSEM Principal 1<sup>ère</sup> classe
- Précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice correspondant
- Procède à la mise à jour du tableau des effectifs dont un exemplaire est annexé à la présente
- Donne tous pouvoirs au Maire en ce sens

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait conforme  
Fait à Serres

Le Maire,

Daniel ROUIT



Le Secrétaire de séance,

Adrien GAUTIER

## Commune de SERRES

### TABLEAU DES EFFECTIFS 2023

#### Stagiaires / Titulaires de la Fonction Publique Territoriale

Annexe délibération n°2023-041 du 28 mars 2023

FILIÈRES / GRADES	Effectifs	
	Ancien au 12/04/2022	Nouveau au 01/04/2023

<b>ADMINISTRATIVE</b>		
Attaché Principal Temps Complet	1	<i>inchangé</i>
Attaché Temps Complet	1	<i>inchangé</i>
Rédacteur Principal 2ème classe Temps Complet	1	<i>inchangé</i>
Rédacteur Temps Complet	1	<i>inchangé</i>
Adjoint Administratif Temps Complet	1	<i>inchangé</i>

<b>TECHNIQUE</b>		
Ingénieur	1	<i>inchangé</i>
Agent Maîtrise Principal Temps Complet	2	<i>inchangé</i>
Agent Maîtrise Temps Complet	2	<i>inchangé</i>
Adjoint Technique Principal 1ère classe Temps Non Complet 25.20/35	1	<i>inchangé</i>
Adjoint Technique Principal 2ème classe Temps Complet	1	<i>inchangé</i>
Adjoint Technique Principal 2ème classe Temps Non Complet 30/35	1	<i>inchangé</i>
Adjoint Technique Temps Complet	1	<i>inchangé</i>
Adjoint Technique Temps Non Complet 28/35	1	<i>inchangé</i>
Adjoint Technique Temps Non Complet 17.15/35ème	2	<i>inchangé</i>

<b>SOCIALE</b>		
ATSEM Ppal 1ère classe à Temps Complet	1	2
ATSEM Ppal 2ème cl à Temps Complet	2	1

<b>POLICE</b>		
Brigadier Chef Principal à Temps complet	1	<i>inchangé</i>